



VOTRE SANTÉ ET VOUS

Produits de santé naturels adultérés

L'enjeu

De nombreux **produits de santé naturels** sont sans danger.

Cependant, certains produits commercialisés ou présentés comme naturels ont été adultérés et contiennent des substances non indiquées sur l'étiquette, y compris **des médicaments** d'ordonnance ou autres ingrédients pouvant être nocifs. Si vous consommez l'un de ces produits, vous vous exposez, à votre insu, à des médicaments ou substances qui peuvent entraîner des risques graves pour votre santé.



Contexte

Au Canada, l'expression produits de santé naturels fait référence à des produits tels que :

- les suppléments vitaminiques et de minéraux
- les produits à base d'herbes médicinales ou à base de plantes médicinales
- les remèdes traditionnels (chinois, ayurvédiques ou indiens)
- les remèdes homéopathiques

- les oméga-3 et autres acides gras essentiels
- les suppléments d'acides aminés
- les probiotiques
- certains produits de soins personnels comme les dentifrices et les rince-bouche fluorés, ainsi que les désodorisants.

Santé Canada évalue l'innocuité, l'efficacité et la qualité des produits de santé naturels avant de les homologuer. L'étiquette des produits de santé naturels que Santé Canada a homologués arbore un **numéro de produit naturel (NPN)** ou un **numéro de remède homéopathique (DIN-HM)**.

Il demeure néanmoins possible de se procurer des produits non homologués dans des magasins de détail, sur **Internet** ou encore de les importer. L'achat de produits non homologués peut accroître le risque d'exposition à des produits non réglementés dont l'innocuité et la qualité n'ont pas été vérifiées.

L'adultération de produits prétendument naturels, mais contenant des médicaments sur ordonnance ou en vente libre est devenue un problème d'envergure mondiale, surtout les produits vendus pour **la perte de poids**, le culturisme, la dysérection, les troubles du sommeil, les affections inflammatoires et le traitement du **diabète**.

Risques pour la santé liés aux produits adultérés

Il y a plusieurs risques possibles si vous consommez des produits contenant des médicaments (ou autres substances) non déclarés :

- Le produit adultéré est présumé sans danger, naturel et sans effets secondaires, alors qu'en réalité, le médicament non déclaré a **des effets secondaires connus**.
- La substance pharmaceutique non déclarée pourrait être déconseillée pour votre condition ou votre état de santé.
- Vous pourriez être **allergique** à une substance pharmaceutique non déclarée.
- Le produit adultéré peut contenir une dose excédant la posologie quotidienne maximale recommandée pour la substance pharmaceutique non déclarée.
- La substance pharmaceutique non déclarée pourrait ne pas être homologuée au Canada ou ne plus s'y vendre en raison de risques sanitaires.
- Le produit pourrait contenir plus d'une substance pharmaceutique non déclarée, augmentant le risque d'interaction médicamenteuse et d'effets graves sur la santé.
- La substance pharmaceutique non déclarée pourrait interagir avec certains aliments et/ou d'autres produits de santé que vous utilisez.
- Parfois, les médicaments non déclarés peuvent être analogues, c'est-à-dire que leur structure chimique est similaire à celle de médicaments d'ordonnance. Il se peut que l'innocuité de ces composés soit inconnue ou que



Santé Canada ne les ait pas évalués, de sorte qu'ils peuvent présenter un risque pour la santé.

Voici quelques exemples de médicaments qu'on a trouvés dans des produits supposément naturels ou à base de plantes médicinales non homologués vendus pour la perte de poids, la dysérection, les troubles du sommeil ou les affections inflammatoires.

Produits vendus pour la perte de poids :

- **La sibutramine** – ce médicament déjà utilisé pour traiter l'obésité a été retiré du marché canadien en raison d'un risque accru d'effets secondaires cardiovasculaires graves. Hypertension artérielle, accélération du rythme cardiaque, bouche sèche, difficulté du sommeil et constipation sont d'autres effets secondaires possibles.
- **La fenfluramine** – ce médicament déjà utilisé pour traiter l'obésité n'est plus homologué au Canada en raison du lien avec une maladie pulmonaire et une valvulopathie graves. Maux de tête, somnolence, étourdissements, palpitations, diarrhée et bouche sèche sont d'autres effets secondaires possibles.
- **La phénolphthaléine** – ce médicament déjà utilisé comme laxatif n'est plus homologué au Canada, car il peut causer le cancer. Chute de pression artérielle, éruption cutanée et hémorragie gastrointestinale sont d'autres effets secondaires possibles.

Produits vendus pour la dysérection ou l'amélioration de la performance sexuelle :

- Le sildénafil, le tadalafil et le vardénafil – Ces médicaments d'ordonnance sont utilisés pour traiter la dysérection et sont déconseillés aux personnes prenant des médicaments à base de nitrate (comme la nitroglycérine), car ils peuvent entraîner une chute de pression artérielle potentiellement



mortelle. Pour les gens ayant des troubles cardiaques, il y a un risque accru d'effets secondaires tels que crise cardiaque, accident cérébrovasculaire, douleurs thoraciques, hypertension artérielle et arythmie cardiaque. Maux de tête, rougeurs au visage, indigestion, étourdissements, vision anormale la déficience auditive sont d'autres effets secondaires possibles.

- Le problème avec les produits non homologués à base d'herbes médicinales ou naturels vendus pour la dysérection, c'est qu'ils contiennent de plus en plus fréquemment certains analogues aux médicaments pour traiter la dysérection. Les analogues sont des composés similaires sur le plan structurel à ceux du médicament d'origine (sildénafil, tadalafil ou vardénafil). Bien qu'ils puissent avoir des effets secondaires similaires à ceux du médicament d'origine, ils peuvent aussi avoir des effets secondaires et/ou des interactions légèrement ou totalement différent(e)s. Les analogues de médicaments pour traiter la dysérection n'ont pas fait l'objet d'examen pour en évaluer l'innocuité, l'efficacité et la qualité, et n'ont pas été homologués.

Produits vendus pour les troubles du sommeil :

- Benzodiazépines – classe de médicaments d'ordonnance (comprenant l'estazolam et le clonazépam) utilisée pour traiter des affections comme l'insomnie, l'angoisse, les crises épileptiques, les spasmes musculaires et le



VOTRE SANTÉ ET VOUS



sevrage alcoolique. Somnolence, étourdissements, troubles d'élocution, maux de tête, dépression et fatigue sont des effets secondaires possibles. Les benzodiazépines sont déconseillées aux personnes atteintes de certaines maladies (comme le glaucome et la myasthénie).

Produits topiques (à appliquer sur la peau) vendus pour les affections inflammatoires :

- Corticostéroïdes – Ces médicaments d'ordonnance stéroïdiens sont utilisés pour traiter des affections inflammatoires, dont l'arthrite, les allergies et les problèmes cutanés tels que psoriasis et eczéma. Arythmie cardiaque, hypertension artérielle, ulcères d'estomac, troubles sanguins, troubles cutanés, lésions musculaires et osseuses, et troubles du système nerveux sont des effets secondaires possibles. Un sevrage trop brusque peut entraîner divers symptômes. Il est donc essentiel d'en parler à votre fournisseur de soins de santé avant d'arrêter.

Les médicaments d'ordonnance homologués au Canada, il est important de le rappeler, doivent être utilisés sous la supervision d'un professionnel de la santé. Vous ne devriez jamais consommer un médicament dont la vente n'est pas autorisée au Canada (produit non homologué comme médicament d'ordonnance, produit en vente libre, produit retiré du marché ou produit analogue).

Réduire les risques

Les précautions suivantes vous aideront à réduire les risques éventuels :

- Choisissez des produits de santé naturels que Santé Canada a examinés et approuvés. L'étiquette de ces produits arbore un numéro de produit naturel (NPN) de huit chiffres ou un numéro de remède homéopathique (DIN-HM). Cela est crucial si vous achetez des produits de santé naturels
- Informez votre fournisseur de soins de santé de tous les produits de santé que vous consommez, y compris les produits de santé naturels.
- Si vous croyez avoir une réaction indésirable à un produit de santé naturel, parlez-en à votre fournisseur de soins de santé. N'oubliez pas de mentionner les autres produits de santé et substances que vous utilisez, y compris les médicaments d'ordonnance et en vente libre, les produits de santé naturels, l'alcool et les aliments spéciaux. Cela aidera à éviter d'éventuelles interactions néfastes.
- Signalez tout effet secondaire (réaction indésirable) à Santé Canada.



- Consultez le site [MedEffet Canada](#) de Santé Canada (voir lien dans la section Vous désirez de l'information complémentaire? ci-dessous) pour signaler un effet secondaire et obtenir de nouvelles informations, y compris les mises en garde et avis. Vous pouvez aussi vous abonner au service d'avis électronique [MedEffet](#).
- Si vous achetez des produits en ligne, évitez de faire affaire avec un site Web qui :
 - > refuse de vous donner une adresse civique et un numéro de téléphone
 - > propose une cure miracle à une maladie grave
 - > vend des produits de santé naturels dont l'étiquette n'arbore ni numéro de produit naturel (NPN) ni numéro de remède homéopathique (DIN-HM).

Rôle de Santé Canada

[Santé Canada](#) aide à faire en sorte que les Canadiens aient accès à des produits de santé naturels sécuritaires, efficaces et de qualité. Dans cette optique, Santé Canada examine les avantages et les risques des produits de santé naturels, surveille et évalue les effets secondaires (réactions indésirables) et communique l'information sur les risques aux professionnels de la santé et au grand public.

Pour en savoir plus...

Pour signaler une réaction ou une interaction indésirable liée à un produit de santé, communiquez avec Santé Canada au 1-866-234-2345 (sans frais au Canada) ou consulter la section [MedEffet Canada](#) à <http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/medeff/index-fra.php>

Pour vous renseigner sur les produits de santé naturels et l'utilisation sécuritaire des médicaments, veuillez consulter les sections suivantes du site Web de Santé Canada :

- En savoir plus sur les produits de santé naturels – [Fiche de renseignements no 5](#) – pour les consommateurs : http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/prodnatur/fiche_info_sheets_5-fra.php
- [Guide du patient sur la déclaration des effets secondaires des produits de santé](#) : http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/pubs/medeff/_fs-if/2009-ar-ei-guide-patient/index-fra.php

Les articles *Votre santé et vous* :

- [Utilisation sans danger des produits de santé naturel](#) – <http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/iyh-vsv/med/nat-prod-fra.php>
- [Utilisation sécuritaire des produits de santé aigrissants](#) : <http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/iyh-vsv/med/weight-amaigr-fra.php>
- [Achat de médicaments par l'entremise d'Internet](#) : <http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/iyh-vsv/med/internet-fra.php>
- [Utilisation sûre des produits de santé naturels pendant la ménopause](#) : <http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/iyh-vsv/med/menopause-fra.php>
- [Utilisation sans risque des médicaments](#) : <http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/iyh-vsv/med/safe-secure-fra.php>

Pour plus d'information sur les aliments, la santé et les produits de consommation, visitez le portail sur la sécurité des consommateurs à : www.sante.gc.ca/consommateur

Des articles complémentaires sur les questions de santé et de sécurité sont publiés dans la section *Votre santé et vous* : www.sante.gc.ca/vsv

Vous pouvez aussi composer sans frais le 1-866-225-0709 ou le 1-800-267-1245* (pour malentendants).